



Inscription à l'école

Consuelo Balsan – Saint-Georges-Motel

Année 2024-2025

Merci de nous retourner ce dossier complet avant le 20 mai 2024

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'école maternelle/élémentaire Consuelo Balsan de Saint-Georges-Motel.

Tous les documents d'inscription sont à remettre exclusivement en mairie, soit :

- Déposé dans la boîte aux lettres
- Par envoi postal
- Par email

L'inscription de votre enfant sera prise en compte uniquement si les documents suivants sont complétés et signés par le/les responsable(s) légal(aux), à savoir :

- Demande d'inscription à l'école communale
- Fiche de renseignements
- Inscription aux services périscolaires
- Demande de dérogation si nécessaire

Liste de document à fournir avec le dossier d'inscription précité, à savoir :

- Livret de famille (pages parents + enfants)
- Copie de la carte d'identité des responsables légaux
- Justificatif de domicile de – 3 mois. Si domicile chez un tiers : justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + 1 attestation sur l'honneur en tant qu'hébergeur + 1 copie de sa CNI
- Carnet de santé : pages de vaccinations
- Certificat de radiation de l'ancienne école (obligatoire pour inscription avant la rentrée si enfant scolarisé dans une autre école)
- Demande de dérogation (si enfant hors commune)
- En cas de divorce/séparation, autorisation écrite de scolarisation de l'autre parent

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 02.37.43.50.98 ou par email à l'adresse saint.georges.motel@wanadoo.fr

Jean-Louis GUIRLIN

Le Maire

